



Formation policière internationale

Quelques données

- Depuis 1991, les Services de formation internationale (SFI) ont répondu à 140 demandes de formation de la part de 140 pays.
- En date d'août 2004, les SFI avaient fourni des services de formation, de consultation et d'aide à l'enquête dans les régions suivantes :

Europe :

Balkans, Europe centrale, Russie, Ukraine et Turquie.

Amérique du Sud :

Brésil

Afrique :

Ghana, Mali, Algérie, Sénégal, Burkina Faso

Moyen-Orient :

Yémen, Émirats arabes unis, Syrie, Afghanistan, Iran

Asie :

Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaysia

Aperçu

L'expertise de la GRC est très recherchée au sein de la communauté policière internationale.

Les services de police étrangers demandent l'aide de la GRC dans toute une gamme de domaines : expertise judiciaire et en chimie, police des drogues, produits de la criminalité et crime organisé, terrorisme et perfectionnement professionnel. Ils cherchent aussi à connaître notre modèle de police communautaire.

Afin de répondre aux demandes d'aide à la formation policière des services étrangers, la GRC a créé les Services de formation internationale (SFI) en 1991.

Programme d'aide à la formation policière

La GRC administre le Programme d'aide à la formation policière (PAFP) au nom du gouvernement du Canada en vertu de la Directive ministérielle D-81-1 du Solliciteur général du Canada intitulée *Aide policière à des pays étrangers* (1981).

Le PAFP vise à offrir aux services de police étrangers des occasions d'apprentissage et à parfaire leurs

connaissances et compétences opérationnelles et administratives à long terme.

Les ressources et les compétences sont assurées par divers centres de décision, divisions et autres groupes de formation de la GRC. Le financement provient de diverses sources gouvernementales et privées.

Principes de formation

La formation que fournit la GRC est axée sur les domaines d'application de la loi qui ont une incidence directe sur la sécurité des Canadiens et les intérêts du Canada à l'étranger.

Le principe de la GRC en matière de formation internationale repose essentiellement sur la formation des instructeurs, c'est-à-dire veiller à ce que les instructeurs de police des pays clients acquièrent des compétences et deviennent autonomes et aptes à concevoir, à donner et à évaluer leurs propres cours.

En matière de formation, la GRC s'inspire des principes de la police communautaire. Celle-ci consiste essentiellement à partager la responsabilité des problèmes et de leur résolution avec la collectivité.



Formation policière internationale

Demandes de formation internationale

L'aide à la formation policière que fournit la GRC débute toujours par la présentation d'une demande. Celle-ci est traitée par les agents de liaison de la GRC affectés dans le pays client, par Affaires étrangères Canada ou par l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI). Les demandes sont ensuite examinées et le Secrétariat de l'aide à la formation policière internationale fait une recommandation définitive.

Avant d'accéder à une demande, les SFI procèdent à une évaluation approfondie du pays client pour déterminer ce qui existe dans ce pays et les besoins en matière de formation policière.

Projets de formation internationale

À l'heure actuelle, les SFI élaborent et mettent en oeuvre des programmes de formation, ou évaluent les besoins en la matière, dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines; analyse de renseignements; techniques d'enquête; interrogation judiciaire; analyse des collisions; enquêtes spécialisées dans le crime organisé, les droits de la personne et la démocratie; la protection des témoins; les crimes graves, plus particulièrement les homicides; les incidents critiques, la formation équestre, la police des drogues et les incidents tactiques.

Collège canadien de police

Les Services de formation internationale administrent également un programme de formation du Collège canadien de police à l'intention des policiers étrangers. Le campus du CCP est doté d'installations spécialisées pour la formation dans le domaine des explosifs, de l'identité judiciaire, de la criminalité informatique et des enquêtes sur les drogues.

Pour plus de renseignements, visiter le site www.rcmp-grc.gc.ca.